

## Conseil communal de Jalhay du 23 janvier 2023

7 points ont été présentés en séance publique. A l'unanimité, le Conseil communal a :

- approuvé l'élargissement d'un tronçon du chemin vicinal n°59 dans le cadre du permis d'urbanisme pour la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle cadastrée 2ème division, section A, n° 1608C, route de Limbourg à Sart.
- approuvé l'engagement de la commune de participer à l'appel à candidature POLLEC 2022 (Politique locale Energie climat). Jusqu'en mai 2023, l'actuel coordinateur travaille pour les communes de Jalhay, Spa et Stoumont. Son remplaçant sera engagé pour une durée de 30 mois et sera employé à 100 % pour notre commune. Le salaire sera payé par la région wallonne ; le but est de créer des projets d'amélioration des performances énergétiques et de limiter le rejet des gaz à effet de serre.
- donné délégation à l'agence SPI pour l'acquisition et la gestion des 4 bornes de moyenne capacité pour le rechargement des véhicules électriques. Elles seront installées aux endroits les plus fréquentés, à savoir au parking de l'école de Sart, à celui de l'école de Jalhay, à proximité de la salle de Solwaster et également de l'Office du tourisme.
- approuvé la mise en place d'écochèques (montant 200 €) pour le personnel des milieux d'accueil suite au subside exceptionnel de l'ONE (année 2022).
- approuvé le lancement de l'appel à candidat(es) au poste de Directeur(trice) de l'Ecole de Sart. Le groupe Choisir Ensemble a demandé le remplacement de son représentant Luc Bawin par Gauthier Lemaître en tant que témoin de la procédure de recrutement.
- approuvé les points de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'Intercommunale SPI du 31 janvier 2023.
- approuvé la dotation 2023 à la Zone de secours Vesdre-Hoëgne & Plateau (338.212,05 €).

Dans les divers, nous apprenons que :

- le local du distributeur de billets de Jalhay n'est pas accessible aux personnes se déplaçant en chaise roulante. Le Collège va demander à la société qui gère ce distributeur d'apporter une action corrective.

- la commune attend l'approbation du plan PIC (plan d'investissement communal) par le ministre compétent pour lancer le marché de rénovation de l'ancienne maison communale de Sart.
- les travaux de la traversée de Jalhay sont prévus en 2024 et ceux de Surister, en 2026. La prolongation de la piste cyclable à Jalhay sera réalisée en 2023.

Nous profitons de ce compte-rendu pour vous inviter à consulter les résultats de notre sondage relatif à la collecte des déchets dans notre commune sur notre site internet ([www.actions-citoyennes.be/plateforme-citoyenne](http://www.actions-citoyennes.be/plateforme-citoyenne)).

Luc Becker, Coordinateur du groupe AC